



Problème fin de période d'essai

Par **Robin17**, le **08/02/2013 à 11:45**

Bonjour, rnJ'ai été embauché le 22/10/2012 en tant que Négociateur immobilier à temps plein, sous un statut VRP, avec une période d'essai de 3 mois. rnL'agence immobilière ayant rencontrée divers problèmes il m'a été signalé 2 semaines avant la fin de celle-ci qu'elle ne sera pas renouvelée, et que je devrais donc quitter l'entreprise le 22/01/2013. rnMais mon employeur m'a fait savoir qu'il souhaitais que je vienne travailler le 23/01/2013 soit le lendemain, ce que j'ai fais. rnJ'ai donc aujourd'hui un certificat de travail ainsi qu'une attestation comme quoi mon contrat était rompu le 22/01/2013, mais le 23/01/2013 j'étais à l'agence à recevoir des clients et sur le terrain à faire des visites. rnCe procédé est-il légal? Un employé peut il travailler alors que sa période d'essai est terminée et est censée ne pas être renouvelée? rnrnVous remerciant par avance de vos réponses. rnCordialement.

Par **DSO**, le **09/02/2013 à 21:22**

Bonjour,rnrnBien sur que non. Votre période d'essai de 3 mois se terminait le 21 décembre 2012 à minuit.rnrnSi vous avez travaillé le 22 et le 23 décembre, cela signifie que vous avez dépassé votre période d'essai initiale.rnrnCordialement,rnDSO